

Discours du budget 2004

Premier budget, sous le signe du rattrapage.

On peut se serrer la ceinture un temps, mais tout le temps, ça affaiblit et ça mine la santé.

Premier constat, les bâtiments et les équipements de la Municipalité ont besoin d'investissements majeurs, urgents et aucune provision n'a été faite au cours des dernières années, en ce sens. Le bureau municipal est torride en été et frigorifique en hiver malgré des coûts élevés de chauffage. L'École Michaud et les Maisons du Phare, qui appartiennent à la Municipalité, n'ont pas de système adéquat de traitement des eaux usées. L'eau dans deux bâtiments municipaux est impropre à la consommation. Les véhicules sont âgés et la gratte pour l'entretien des chemins est désuète. On doit réagir et agir.

Deuxième constat, la masse salariale est au strict minimum et il est impossible de répondre aux besoins de base de la population. L'emploi municipal "oblige" du bénévolat pour ceux qui ont à cœur leur travail. On doit réagir et agir.

Troisième constat, la taxe de "vidanges" ne finance que 50 % du coût.

Quatrième constat, les couvertures d'assurances sont insuffisantes alors que l'île est sujette à l'affluence touristique et risque d'être poursuivie. Les provisions pour services juridiques sont insuffisantes dans un monde où quelques citoyens et citoyennes font fi des règlements de la Municipalité.

Le budget est composé de plusieurs dépenses incompressibles et même croissantes en raison de la hausse de la valeur des propriétés qui sert à fixer la quote-part ex : MRC (hausse de 1 872\$ ou 18 %).

Les dépenses d'entretien des chemins d'hiver augmentent de 5000 \$ à 8000 \$ (60 %) : nous n'avons qu'un seul fournisseur de services avec lequel nous devons négocier, en tenant compte de toute la responsabilité que ce travail exige (particulièrement en ce qui concerne le pont de glace en période critique) et de la disponibilité requise à tous moments. Un rattrapage s'imposait mais, pas de cet ordre de grandeur. Toutefois, nous favorisons, avec un contrat de trois ans, la paix "sociale".

Donc, si on veut changer la situation par une gestion responsable, nous devons agir maintenant et investir dans la mise aux normes de nos bâtiments et de nos équipements. Nous devons établir une administration plus fiable et plus performante.

Par ailleurs, plusieurs projets intéressants et essentiels pour l'avenir et la protection de l'environnement de l'île **sont laissés de côté. dans le budget.** Un financement

minimum serait nécessaire pour assumer la quote-part de la Municipalité dans les projets suivants :

- Création d'une provision annuelle additionnelle pour le maintien des actifs de la Municipalité : 5000 \$
- Création d'une provision pour la remise en état des bâtiments secondaires de l'île (fumoir, saline, grange, remise etc.) : 5000 \$
- Création d'une provision pour l'aménagement de parcs : 5000 \$

La Municipalité va travailler à ces dossiers, mais ne peut financer ces projets cette année.

Une consultation sera faite auprès des citoyens et citoyennes afin de sonder leur disponibilité à payer "encore" plus de taxes pour réaliser ces projets.

Et maintenant le budget :

Les 9 principaux postes budgétaires où les hausses sont importantes

Budget 2003 : \$	Budget 2004	Hausse en %
11 659 Infrastructures	25 017	115 % ou près de 50 % de la hausse totale des dépenses.
16 425 Salaire Secrétaire Trésorière	19 037	16 %
5 000 Chemins d'hiver	8 000	60 %
10 646 Quote-part de la MRC	12 518	18 %
2 000 Services juridiques	3 000	50 %
800 Assurance responsabilité	1 700	125 %
3 000 Entretien camion	4 200	40 %
1 500 Électricité École Fraser	2 100	40 %
1 100 Services prof. urbanisme	2 000	82 %
135 524 Budget total des dépenses	158 774	17 %
141 089 Dépenses et affectations	170 274	21 %

Avec ce budget et ces coûts additionnels, la Municipalité est en mesure de remplir ses obligations de base et travaillera à chercher un financement pour les développements désirés par la population et qui n'ont pas pu être budgétés sans hausser les taxes à un niveau excessif.

Par ailleurs, il sera demandé à la Corporation de développement et de gestion touristique de l'Île Verte de gérer l'activité du Sentier de la bouette et à la Corporation des Maisons du Phare d'autofinancer tous ses coûts incluant les taxes à payer à la Municipalité. La Municipalité participera toutefois au financement de certaines infrastructures des Maisons du Phare.

Et maintenant les hausses nécessaires de taxes pour l'essentiel :

	2003	2004	Hausse en %
Évaluation foncière	8 500 600\$	9 125 000\$	7%
Besoins en taxation	78 749\$	86 964\$	10%
Taux de taxation	0.81\$ 0.02\$	0.84\$	1%
Taxes de vidanges	6 160\$	8 710\$	41%

J'apprends à la dernière minute l'existence d'un problème majeur de financement de 15 000\$ en 2003 pour la rénovation de l'École Michaud. La Municipalité, a déboursé le coût de sa cote part avant l'accord du règlement d'emprunt par le Ministre qui l'a refusé. Conséquence : nous devons payer comptant le montant de 15 000\$, en puisant dans tous les fonds. **La conséquence est donc le retard de projets qui étaient prévus et ce, dans plusieurs domaines.**

Donc l'an un, ou 2004 sera difficile, mais toutes les énergies seront mises à contribution afin d'améliorer la situation. Nous continuerons à travailler aux dossiers majeurs. Un accent sera mis sur les communications avec les citoyens et citoyennes.